

C

CABANIS, [GEORGES] (1757-1808). *Médecin et Idéologue, auteur d'un ouvrage sur l'influence des conditions physiques sur les idées.*

Comme les Physiocrates, les Idéologues n'intéressent plus qu'en bloc. Ensemble, ils représentent une pensée d'opposition, une force active, au moment où celles-ci s'apprêtent à quitter le théâtre et à se taire face à l'unisson napoléonien qu'ils ont pourtant participé à installer. Entre les différents auteurs, les nuances embarrassent ; elles brisent le mouvement simplificateur qui est d'autant plus à l'œuvre dans l'histoire de la pensée libérale, que d'aucuns veulent la représenter comme une page mineure, d'ailleurs déjà tournée.

Juger les Idéologues en groupe est pourtant la meilleure manière de les défigurer. Les physiocrates, en faisant œuvre commune, conservent toujours leur identité propre : et celle-ci mérite de nous intéresser. Mais le cas des Idéologues est plus caractéristique encore : car à l'évidence ils ne forment pas une école ; ils ont fait peu d'efforts pour le paraître. Il est donc primordial de les interroger l'un après l'autre, pour connaître leur pensée et leur héritage.

Le premier auteur qui se présente à nous, suivant l'ordre chronologique qui est le nôtre ici, est Cabanis : nom bien oublié, mais qu'on risquera peu de mal prononcer, car à la rigueur il peut l'être de deux façons, soit en laissant traîner la dernière consonne, soit en l'éludant comme il est fait dans un poème d'époque. (Une promenade de Fénelon, anecdote mise en vers, lue dans la séance publique du 21 décembre 1808, par Andrieux.)

[Étapes de sa vie ; son milieu.] Le milieu dans lequel Cabanis a évolué est celui de la physiocratie finissante et du nouveau siècle à son aurore. Sa première jeunesse se passe dans le Périgord, sous l'œil austère de son père, et sans sa mère, qu'il perd à l'âge de sept ans. À seize, il est à Wilna, en Pologne (aujourd'hui Vilnius en Lituanie) ; mais sans doute n'a-t-il pas l'occasion de rencontrer Dupont (de Nemours), qui occupe des fonctions similaires mais plus relevées, à Varsovie. En 1778, enfin, jeune médecin, il est introduit par Turgot (vieil ami de son père) et par le poète Roucher dans le salon de Mme Helvétius, qui devient pour lui comme une seconde mère, et qu'il sert comme

un fils, remplaçant celui qu'elle a perdu. Il s'installe chez elle à Autheuil, et poursuit ses études de médecine à Paris. Ce sont deux milieux qui bientôt autour de lui se rejoignent. À la faculté de médecine, Cabanis côtoie Volney, qu'il introduit auprès de Mme Helvétius et de ses amis. Parmi ceux-ci se trouvent diverses personnalités, mais notamment Benjamin Franklin, qui percevant les talents précoce du jeune Cabanis, le fait élire à la Société philosophique de Philadelphie, quoiqu'il n'ait encore rien publié. Sous la Révolution, Cabanis sert de secrétaire à Mirabeau, le tribun, et côtoie d'autres jeunes hommes prometteurs, comme Jean-Baptiste Say. Il sert de médecin à tout ce beau monde, soit positivement en les guérissant, soit en leur fournissant des préparations mortelles qu'ils puissent ingurgiter au besoin, si les circonstances l'exigeaient d'eux. Lui, au milieu des agitations de la Terreur, se tient tranquille. Médecin des pauvres à Autheuil, il est aimé de cette population, qui voit en lui un auxiliaire utile, et les gouvernements qui se succèdent sont embarrassés dans le choix de l'attitude à tenir envers lui. Loin de le persécuter, ils lui donnent plutôt des facilités pour l'exercice de son art bienfaiteur. En 1796, il épouse Charlotte de Grouchy, sœur de Mme Condorcet. Tel était, en peu de mots, son milieu.

[De la médecine au libéralisme] La vie et la pensée de Cabanis s'articulent autour de l'art de la médecine, qu'il a longtemps pratiqué à Autheuil, qui alors n'était proprement qu'un village, où l'on respirait le bon air de la campagne. (Claude Jolly, *Cabanis*, p. 18) Il l'exerça en scientifique, avide de découvertes et de perfectionnements, mais surtout en philanthrope et en humaniste, traitant les patients par charité, souvent bénévolement. Les principes structurants du libéralisme n'en furent jamais tenus éloignés. Dans la pratique de l'art médical, Cabanis défendait par exemple la décentralisation, vantée ailleurs pour ses mérites administratifs et politiques. Les défauts des vastes hôpitaux, explique-t-il dans une brochure, tiennent à des infériorités consubstantielles : « à la mauvaise distribution des bâtiments, à l'entassement des malades, à des règles générales de régime ou d'administration des remèdes qu'on est forcé d'adopter, mais qui sont loin de convenir dans tous les cas et chez tous les individus ».

(*Observations sur les hôpitaux*, 1790, p. 9) De plus petits établissements, croit-il, montrent plus de souplesse, ils respectent davantage les conditions individuelles des malades et des soins qu'on leur procure.

Le libéralisme de Cabanis complète sa connaissance de la médecine et on peut même dire qu'il s'en nourrit. Car l'art médical fournit les faits sur lesquels la pensée politique doit s'ériger, et ceux qu'elle indique avec le plus de netteté, c'est l'existence de l'individualité humaine. « L'homme, par l'étendue et la délicatesse singulières de sa sensibilité », soutient Cabanis, « est soumis à l'action d'un nombre infini de causes : par conséquent, rien ne serait plus chimérique que de vouloir ramener tous les individus de son espèce à un type exactement uniforme et commun. » (*Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802, t. I, p. 483) L'œuvre individuelle, l'association volontaire, doivent par conséquent prendre le pas sur la contrainte et la règle minutieuse. « Tout ce que les individus peuvent faire par eux-mêmes ne doit être fait que par eux », soutient-il. « Le gouvernement ne doit prendre sur lui que les entreprises dont l'exécution leur serait entièrement impossible. » (Troisième discours sur l'établissement d'un Lycée national ; *Oeuvres complètes de Cabanis*, t. II, 1823, p. 493) Aussi, il faut que le pouvoir public ne se fasse sentir aux individus « que pour les maintenir réciprocement dans les limites de la justice ». (Idem, p. 491) Dans tous les autres domaines, la liberté du travail produira un développement harmonique des forces et des ressources, qui tournera nécessairement au bien-être commun. (*Oeuvres philosophiques de Cabanis*, 1956, t. I, p. 118, et t. II, p. 391.)

[L'Idéologie] L'auteur que nous considérons reste associé dans l'histoire des idées à l'*Idéologie*, science de la formation des idées : c'est un « Idéologue », d'après le mot dédaigneux popularisé par Napoléon, qui se vengeait ainsi des critiques de ces hommes qui avaient pourtant maladroitement servi à son élévation, et Cabanis le premier. En termes généraux, l'Idéologie étudie nos rapports avec le monde extérieur, et comment, à partir de nos perceptions, transmises au cerveau, nous nous faisons des impressions ou des idées. Cette science détruit et remplace les prétentions explicatives des religions, et entend bâtir sur une base enfin solide. Pour appuyer le mouvement initié par Destutt de Tracy, Cabanis s'est intéressé particulièrement aux chaînons qui unissent la nature morale à la nature physique : il étudie la manière avec laquelle le climat, le régime alimentaire ou les activités et travaux que nous entreprenons, agissent sur les individus et donnent un tour particulier à leurs idées. « Nous travaillions sur le même sujet sous deux aspects différents », dira Destutt de Tracy après la mort de son ami et collègue. « Il observait nos opérations intellectuelles en physiologiste ; j'essayais de les analyser en logicien. » (*Oeuvres complètes*, t. VIII, p. 311.) Deux

siècles plus tard, l'un et l'autre aspect de l'Idéologie ont vieilli, mais c'est peut-être l'œuvre de Cabanis qui, bien que moins célèbre, propose les aperçus les plus fructueux.

Disons d'abord que Cabanis possédait les capacités propres pour mener à bien ces recherches. Bon observateur de la machine humaine, il disposait en outre d'une éthique scientifique irréprochable, n'adoptant pour vraisemblable que les opinions qui s'appuyaient sur des expériences plusieurs fois répétées et conduites dans des conditions satisfaisantes, réservant son jugement en cas de doute, et abandonnant ses vieilles opinions si l'évidence se prononçait contre elles.

Dans l'exposition de ses idées sur les rapports du physique et du moral de l'homme, titre de son ouvrage majeur paru en 1802, Cabanis pose d'abord la connexion entre la sensation et l'existence. Non seulement la sensibilité physique est la source de toutes nos idées et de toutes nos habitudes, conformément à ce que plusieurs générations de philosophes, tels que Locke, Condillac ou Helvétius ont victorieusement démontré, mais l'existence n'a aucune réalité sans la sensibilité. (Pour le dire en passant, cette théorie rend assez désespérante la fin de vie qui fut la sienne, car comme Destutt de Tracy plus tard, dans ses dernières années Cabanis perdit tout à fait ses facultés raisonneuses.)

J'aurai l'occasion de m'appuyer sur les idées de Cabanis aux entrées *Climat*, *Alimentation*, *Hommes primits*, *Médecine*, *Sport*, entre autres. Mais deux questions contemporaines sont éclairées par ses travaux, et je crois utile d'y insister, pour mieux comprendre le message que les libéraux ont porté.

[Questions contemporaines d'après l'analyse de Cabanis. 1° L'avortement.] En analysant la naissance des idées et des sensations, Cabanis doit raisonner en partant des conditions de l'existence du fœtus, et ce qu'il en dit nous éclaire sur la question majeure de l'avortement.

C'est une erreur profondément enracinée dans l'imaginaire collectif, et qui empêche la résolution de nombreuses questions de fait et de droit, que cette croyance que le nouveau-né est d'une nature fondamentalement différente du fœtus. À plusieurs reprises de son ouvrage, Cabanis prouve par des observations que cette barrière érigée en faveur de l'enfant venant de naître, n'existe pas en réalité. « Dans les premiers temps », écrit-il distinctement, celui-ci « diffère peu du fœtus ». (*Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802, t. I, p. 355) « Dans l'enfant nouveau-né », continue-t-il, « les cartilages et même plusieurs os ne sont encore que des substances mucilagineuses, condensées et raffermies par la force croissante des fonctions... De très longtemps, l'enfant qui vient de naître n'est en état d'exécuter les mouvements les plus nécessaires à sa conservation. Bien différent en cela des petits de plusieurs autres espèces d'animaux, ses

sens ne lui fournissent aucun jugement précis sur les corps extérieurs ; ses muscles débiles ne peuvent l'aider à se garantir des chocs dangereux, ni même à chercher la mamelle qui doit l'allaiter... On sait que l'odorat n'existe point, à proprement parler, chez les enfants qui viennent de naître ; que leur goût, quoi qu'un peu plus développé, distingue à peine les saveurs ; que leur oreille n'entend presque rien ; que leur vue est incertaine, et sans la moindre justesse. Il est prouvé, par des faits certains, qu'ils sont plusieurs mois sans avoir d'idée précise des distances. Le tact est le seul de leur sens qui leur fournit des perceptions distinctes ; vraisemblablement parce que c'est le seul qui, dans le ventre de la mère, ait reçu déjà quelque exercice. » (Idem, t. I, p. 450, 355 et 123)

Dans la question, encore agitée de nos jours, de l'avortement, la solution tirée du changement fondamental provoqué par la naissance ne saurait donc nous convenir. Il faut, en suivant Cabanis et les hommes de science qui sont ses successeurs, s'attacher à reconnaître des bornes plus factuelles à l'existence humaine.

Pour Cabanis, attaché au grand principe de l'Idéologie, « du moment que nous sentons, nous sommes ». (Idem, t. I, p. 39). Mais alors, à partir de quand sentons-nous ? Ce n'est pas, certes, seulement au moment de la naissance. Car à ce moment le centre cérébral « a reçu et combiné déjà beaucoup d'impressions, il n'est point table rase, si l'on donne au sens de ce mot toute son étendue. » (Idem, t. II, p. 444) Le fœtus a vécu la sensation d'une résistance éprouvée par ses différents organes, il a exécuté des mouvements qui sont bornés et contraints par les membranes dans lesquelles il est renfermé : par cela il a commencé à expérimenter que la cause de ces sensations réside hors de lui. (Idem, t. I, p. 39, et t. II, p. 430). Il a pu s'assurer, d'une manière très imparfaite sans doute, de la suite logique qui existe entre certaines causes et certains effets ; il a déjà perçu et voulu. (Idem, t. II, p. 432) Ses organes ne sont pas tous fonctionnels, mais il a reçu des impressions de lumière et de son ; il a entendu des bruits confus, de manière fréquemment renouvelée, pendant toute la période de la gestation. (Idem, t. II, p. 434 et 436) En bref, le fœtus a reçu beaucoup d'impressions diverses, qui lui ont fait contracter des habitudes, des appétits et des penchants. (Idem, t. I, p. 39 ; t. II, p. 430-436 et p. 443.)

Si ce n'est pas au moment de son entrée dans l'air extérieur, à partir de quand peut-on dire qu'un être humain existe ? À partir de quand sent-il ? C'est, assurément, un problème assez compliqué à résoudre. Car les différents systèmes d'organes ne se développent par tous à la fois, et ils n'entrent pas en activité aussitôt que produits. (Idem, t. II, p. 400) La solution la plus raisonnable paraît être de soutenir que l'existence propre d'un individu commence avec la première existence des nerfs et des centres nerveux, qui dès lors peuvent commencer à distribuer la sensibilité phy-

sique, fondement des idées et de la vie individuelle. Or dans le schéma de développement du fœtus, cette étape est distinctement marquée. « Dans l'homme, et dans les animaux qui se rapprochent de lui », explique Cabanis, « le centre cérébral, qu'on peut regarder comme la racine et l'aboutissant du système nerveux, et le centre de la circulation sanguine ou le cœur, d'où sortent toutes les artères et où viennent se rendre toutes les veines, sont les premières parties organisées : ce sont les premières qui reçoivent les impressions vitales, qui exécutent des fonctions, ou dans lesquelles les impressions engendrent des déterminations analogues à la nature et au degré de leur sensibilité naissante. Ainsi, les impressions et les déterminations qui leur sont propres (ou leurs fonctions) s'identifient avec l'existence elle-même ; elles commencent avec la vie ». (Idem, t. II, p. 420) La science moderne indique qu'environ trois semaines après la fécondation, certaines cellules prennent un tour particulier, et forment la plaque neuronale, puis ce qu'on appelle le tube neural, qui est à l'origine du système nerveux. (S. Ackerman, *Discovering the Brain*, 1992, p. 90). C'est la base sur laquelle les libéraux qui réfléchissent sur la question de l'avortement doivent partir, s'ils veulent suivre la voie de leurs maîtres et fonder leur opinion sur des faits.

Une position plus radicale et extrême pourrait s'autoriser du fait qu'il existe des facultés innées, tracées dans le génome humain, comme cette faculté de téter que le nouveau-né n'a jamais apprise et qu'il pratique cependant. Ces dispositions naturelles à l'être humain ne sont pas cependant, dans la théorie idéologique, le fondement de l'existence.

[Questions contemporaines d'après l'analyse de Cabanis. 2° Le féminisme.] Expliquant en quoi les conditions physiques influent sur la formation des idées, Cabanis se penche sur la question de la différence des sexes. Ce faisant, il fonde ce que d'aucuns appelleront un anti-féminisme libéral, appuyé sur les faits. Celui-ci ne doit pas, toutefois, nous embarrasser, car à l'évidence les conclusions que Cabanis tire d'observations justes d'ailleurs, sont excessives.

Celui qui analyse la formation des idées, et qui constate l'influence du climat ou des travaux, ne peut pas méconnaître l'influence des sexes. Car si l'homme et la femme sont deux êtres dont l'organisation a beaucoup de choses communes, dit Cabanis, ils diffèrent aussi par plusieurs traits particuliers. « La nature », soutient-il, « n'a pas simplement distingué les sexes par les seuls organes, instruments directs de la génération : entre l'homme et la femme, il existe d'autres différences de structure... Chez la femme, l'écartement des os du bassin est plus considérable que chez l'homme ; les cuisses sont moins arquées ; les genoux se portent plus en dedans ; et, lorsqu'elle marche, le changement du point de gravité qui marque chaque pas, est beaucoup plus sensible. D'un autre côté, les

fibres de la femme sont plus molles, ses muscles moins vigoureux. » (*Rapports du physique et du moral de l'homme*, 1802, t. I, p. 315-316)

Or la structure physique des femmes leur donne des conceptions, des habitudes distinctes des hommes, affirme Cabanis. « Cette faiblesse des muscles inspire un dégoût d'instinct pour les violents exercices ; elle ramène à des amusements, et, quand l'âge en rend l'individu susceptible, à des occupations sédentaires. Il est même constant que les personnes à fibres molles et chargées de tissu cellulaire, ont besoin de peu de mouvement pour conserver leur santé : lorsqu'elles en font davantage, leurs forces s'épuisent bien vite, et elles vieillissent avant le temps. On peut ajouter que l'écartement des hanches rend la marche plus pénible chez les femmes, à raison du mouvement plus considérable qui se fait à chaque pas, comme on l'a vu ci-dessus, pour changer le centre de gravité. Voilà donc leur genre de vie, pour ainsi dire, indiqué d'avance par une circonstance d'organisation qu'on pourrait considérer comme très minutieuse, que même, dans le premier âge, on saisit encore à peine. D'autre part, ce sentiment habituel de faiblesse inspire moins de confiance. Ne se sentant pas les moyens d'agir sur les objets par une force directe, la femme en cherche d'autres plus détournés : et moins elle se trouve en état d'exister par elle-même, plus elle a besoin d'attirer l'attention des autres, de fortifier sa propre existence de celle des êtres environnants qu'elle juge les plus capables de la protéger. » (Idem, t. I, p. 322-323.) Par suite d'une division rationnelle des travaux, la femme a dû naturellement laisser à l'homme les soins extérieurs, la chasse, la pêche, la cueillette, l'exercice de la guerre ou le pouvoir politique qui d'abord prend la forme du commandement militaire. Ramenée sans cesse dans l'intérieur de la maison par la faiblesse de sa constitution, des incommodités périodiques, la maternité et le soin des enfants, elle a dû se faire une habitude de ce séjour et des talents qu'il exige. « Incapable de supporter les fatigues, d'affronter les hasards, de résister au choc tumultueux des grandes assemblées d'hommes, elle leur a laissé ces forts travaux, ces dangers qu'ils avaient choisis de préférence : elle ne s'est point mêlée aux discussions d'affaires publiques, auxquelles non seulement doit toujours présider une raison sévère et forte, mais où l'accent du caractère et de l'énergie ajoute singulièrement à la puissance de la raison. » (Idem, t. I, p. 352) Et si l'on voulait intervertir les rôles et donner aux femmes les travaux qui exigent plutôt une force musculaire qu'une adresse délicate, les résultats seraient médiocres. De même, croit Cabanis, on a dû s'apercevoir que l'homme était inférieur à la femme pour le soin des enfants. « Sera-ce le père », demande-t-il, « qui voudra s'assujettir à cette vigilance de tous les moments ; qui saura deviner un langage, ou des signes dont le sens n'est pas encore déterminé pour celui même qui les emploie ? Sera-ce

lui qui pourra devancer, par la prévision d'un instinct fin et sûr, non seulement les nécessités premières, sans cesse renaissantes, mais encore tous ces petits besoins de détail dont la vie de l'enfant se compose ? Non, sans doute. Chez l'homme, les impressions ne sont pas, en général, assez vives ; les déterminations ont trop de lenteur. Le nourrisson aurait longtemps à souffrir, avant que la main paternelle vînt le soulager ; les secours arriveraient presque toujours trop tard. Observez en outre la maladresse et la lourdeur avec lesquelles un homme remue les êtres faibles et souffrants. Ils courrent toujours avec lui quelque risque ; il les blesse par la rudesse de ses mouvements, ou les salit par la manière négligée dont il leur distribue la nourriture et la boisson. Et quand il les soulève et les porte, on peut presque toujours craindre qu'occupé de quelque autre objet, il ne les laisse échapper de ses bras, ou ne les heurte par mégarde, dans sa marche brusque, contre les corps environnants. Ajoutez encore que l'homme n'eut jamais, et que jamais il ne saurait avoir, ni l'attention minutieuse nécessaire pour pouvoir songer à tout, comme une nourrice et une garde, ni la patience qui triomphe des dégoûts inséparables de ces deux emplois. Qu'on mette, au contraire, une femme à sa place, elle paraît sentir avec l'enfant, ou le malade ; elle entend le moindre cri, le moindre geste, le moindre mouvement du visage, ou des yeux ; elle accourt, elle vole ; elle est partout, elle pense à tout ; elle prévient jusqu'à la fantaisie la plus fugitive : et rien ne la rebute, ni le caractère dégoûtant des soins, ni leur multiplicité, ni leur durée. » (Idem, t. I, p. 355-356) On connaît sans doute le goût naturel des jeunes filles pour l'enfance et les enfants, l'intérêt naturel qu'elles prennent pour eux, la joie qu'elles éprouvent quand on leur en confie la charge. Cabanis croit aussi avoir observé dans la constitution même des femmes des dispositions qui, au-delà même du simple instinct maternel, leur rendent le soin des enfants désirable et plaisant. « Plusieurs nourrices m'ont avoué que l'enfant, en les tétant, leur faisait éprouver une vive impression de plaisir, partagée à un certain degré par les organes de la génération », note-t-il. « D'autres femmes m'ont dit aussi que souvent les joies ou les peines maternelles étaient chez elles accompagnées d'un état d'orgasme de la matrice. » (Idem, t. I, p. 378)

Certaines exagérations sont déjà palpables à ce premier niveau de son analyse. Mais quand Cabanis prive les femmes en masse des droits civils et politiques, parce que peut-être leur intelligence est trop mobile, leur jugement trop peu ferme, il sort du cadre que l'analyse libérale peut admettre. Peut-être en vérité le sent-il, lui qui ne trouve pour argument final de cet abaissement légal des femmes, que la crainte qu'elles deviennent de piétres épouses et de mauvaises mères. (Idem, t. I, p. 363)

Ce qu'il dit de l'influence de la constitution physique des hommes et des femmes demeure toutefois

Caisses d'épargne

pertinent, de même que la place des organes sexuels dans la formation des idées. Car en effet, après la période de la puberté, les organes de la génération commencent à exercer une influence très perceptible sur l'ensemble des autres organes, de même que sur les perceptions et sur les idées. On a déjà observé que les animaux mutilés se comportent différemment des autres, et chez l'homme l'eunuque par exemple n'a plus les mêmes déterminations. À toute âge, la mutilation de l'organe sexuel produit une transformation dans le fond même de l'organisation générale : les muscles, les articulations, les os, en sont impactés. Mais quand elle intervient tardivement dans la vie de l'individu, la destruction des facultés génératrices produit des effets moindres. À ce titre, les réflexions de Cabanis nous invitent à conclure, sur une autre question moderne, celle du changement de sexe, qu'en toute rigueur il ne peut jamais être complètement opérant, car des sensations humaines différenciées sont perçues depuis la période même de la gestation ; qu'en outre, il faudrait, pour la rendre un peu réelle, la faire porter sur les enfants prépubères : alors vraiment, dit Cabanis, on dénature l'homme (Idem, t. I, p. 387) ; mais en droit le peut-on, et quelle accumulation de volontés peut rendre ce processus valide ? C'est ce qu'on pourra se demander dans l'article *Enfants*.

Ici je terminerai sur cette conclusion qu'à l'évidence cette partie de l'analyse idéologique que Cabanis a menée, est riche en enseignements et en perspectives. Elle aurait pu l'être plus encore, s'il avait pu mener à bien le second projet d'ouvrage auquel il songeait, et qui après l'analyse des rapports entre le physique et le moral de l'homme, devait porter sur le perfectionnement physique de l'espèce humaine, par la médecine et par l'hygiène. C'est un aspect que la pensée libérale moderne a trop négligé.

CAISSES D'ÉPARGNE. Il ne faut pas avoir honte de le reconnaître : la réflexion sur le rôle social et économique de l'épargne est restée balbutiante, en France, jusqu'à la fin de l'Ancien régime. Ce n'est pas qu'on ait manqué d'économistes compétents pour remuer ce problème, mais les circonstances dans lesquelles ils évoluaient, forçaient leurs regards à se tourner d'abord et avant tout vers la question des subsistances, et les problématiques agricoles, commerciales, dont elle dépendait. Même les physiocrates, très habiles raisonneurs, sont passés à côté de la notion d'épargne, souligne Gustave Schelle. (*Dupont de Nemours et l'école physiocratique*, 1888, p. 127) Caractérisée par l'esprit de corps et marquée par les pénuries et les famines, l'économie de l'Ancien régime ne laissait certes pas beaucoup de place à l'épargne, et il fallut les transformations révolutionnaires pour créer une donne nouvelle. Alors, après avoir souffert pendant un siècle, le pouvoir d'achat des masses s'accrut. Une nouvelle mentalité, surtout, émergea, le travailleur reconnaiss-

sant désormais qu'il était responsable personnellement de sa condition matérielle et qu'il pouvait l'améliorer par ses efforts et sa frugalité.

Après A. Smith, Jean-Baptiste Say s'est intéressé à cette question de l'épargne populaire. Dans *Olbie* puis dans son *Traité d'économie politique*, il recommande la création de caisses de prévoyance et d'épargne, vantant l'esprit de frugalité qu'elles diffusent dans les masses comme déterminant pour le progrès. (*Traité d'économie politique*, 1803, t. I, p. 89)

La création qu'il appelait de ses vœux se fit toutefois sous l'inspiration, non de ses écrits, mais des exemples étrangers. Car les premières caisses d'épargne sont apparues en Allemagne et en Suisse, dans le dernier quart du XVIII^e siècle, et en Angleterre vers la fin du même siècle. En 1778, à Hambourg, se crée la caisse patriotique, ou caisse de Hambourg, grâce au concours de riches négociants de cette ville maritime et prospère. Cette première expérience fait des émules partout en Allemagne : des caisses d'épargne sont fondées à Oldenbourg en 1786, à Kiel en 1796, à Göttingen en 1801, à Altona en 1801, à Karlsruhe en 1816, et à Schleswig et Lübeck en 1817. Dans la plupart des cas, ces créations sont initiées par des sociétés savantes ou des personnes influentes. Les caisses d'épargne suisses (Berne en 1786, Genève en 1789, Bâle en 1792, Zurich en 1805) s'inspirent de l'exemple allemand et suivent les mêmes schémas. Bâties sur un modèle différent sont les caisses d'épargne anglaises, fondées sous forme de Benefits clubs ou de Friendly societies. Ce sont des organisations constituées pour des travailleurs qui souhaitent s'assurer mutuellement contre la maladie, le chômage, ou la vieillesse. La première caisse d'épargne anglaise trouve ses racines dans une société de prévoyance fondée en 1789 à Tottenham, dans la banlieue de Londres, par une femme, Priscilla Wakefield. Cette société est destinée à venir en aide aux femmes et aux enfants de cette localité. Les autres caisses sont fondées en suivant le même principe : celle de Wendover en 1799, Bath en 1808, Londres en 1816. Les caisses anglaises s'adressent de préférence aux travailleurs ruraux, aux domestiques, aux artisans de villages, aux boutiquiers, bref à toutes les catégories industrieuses.

Ces références, tant allemandes qu'anglaises, se sont ensuite diffusées en France. Tant Benjamin Delessert que le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, les fondateurs de la première caisse d'épargne française, se sont inspirés de l'exemple étranger. Delessert fit une partie de ses études à l'Université d'Édimbourg ; quant au duc de La Rochefoucauld-Liancourt, il séjourna à Hambourg en 1799, y visita des établissements de bienfaisance, et chercha à son retour en France à les planter dans son pays.

La création de la première caisse d'épargne française survint en 1818, c'est-à-dire à la toute fin de cette période 1789-1820 qui, aux dires d'une historienne,